Envoyé en préfecture le 26/12/2025
Reçu en préfecture le 26/12/2025
Publié le
ID : 029-212901201-20251218-18122025_01-DE

COMMUNE DE LANVEOC – SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL N° 6

Du 18 décembre 2025 – DELIBERATION N° 1

Présentation du rapport annuel 2024 de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime - Assainissement collectif

L'an deux mille vingt-cinq, le 18 décembre, à dix-huit heures, le Conseil municipal, légalement convoqué le 11 décembre, s'est réuni en Mairie en séance publique sous la présidence Christine LASTENNET, Maire.

Etaient présents : Mme Edith ALISIER, Manuel FERNANDES, Mme Christelle GAOUYER, M. Laurent GUILLON, M. Sylvain HASCOËT, M. Jean-Jacques HILLION, M. Richard KLEIN, Mme Christine LASTENNET, Mme Guylaine LECESNE, Mme Danièle LE GUERRANNIC, Mme Martine LODE, M. Raymond SAGET

Absent ayant donné pouvoir : M. Marc JOSEPH-TEYSSIER ayant donné pouvoir à Monsieur Richard KLEIN

Absents excusés : M. Erwan ANDRIEUX, Mme Patricia GESLAND, Mme Stéphanie GILLARD, Mme Diane GRIFFO, Mme Sophie RAZET, Mme Célia SCHMIDT

Le secrétariat a été assuré par : M. Jean-Jacques HILLION

Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer valablement.

Vu la présentation de Madame le Maire,
Vu le rapport d'activité 2024 joint,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité.

PREND ACTE du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif 2024.

Le secrétaire de séance,	Le Maire,
Jean-Jacques HILLION.	Christine LASTENNET.